



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier pour l'exercice 2024 de la Ville de Saint-Pie sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, le **mardi 6 mai 2025 débutant à 19 h 00**, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Donné à Saint-Pie, ce 17 avril 2025

Annick Lafontaine
Greffière